



BONNE ANNÉE

Écho
de Saint-François



JANVIER 2017

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 25 N° 2

Berthe Guimont, bénévole de l'année 2016

p. 5

Bientôt 90 ans pour les Fermières

p. 9



Madame Julienne Lamonde (2e à partir de la gauche), petite-fille de Mme Cléophas Lamonde, présidente fondatrice du Cercle de fermières de Saint-François, sera des célébrations du 90e anniversaire. Elle est posée ici lors de la fête des Mères de 1982 en compagnie de Mmes Cécile Boissonneault, Jeannine Buteau et Lucienne Roy.

Les grands honneurs pour LM

p. 7



Photos: Jean-Dominique Rousseau



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **17 janvier 2017.**

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659
Chantal Chouinard	Trésorière	259-2054

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Fernand Bélanger	259-7347

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Raynald Laflamme

Photographe

Jean Dominique Rousseau

Abonnement

Mireille Fournier

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**

Québec 

Journal réalisé
St-F bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$

Petite annonce 3,00\$

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes sont applicables depuis décembre 2016.

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Le concert de Noël des élèves de l'école.



SOMMAIRE

Les célébrations 2017 à la Chapelle Notre-Dame.....	4
Berthe Guimont bénévole de l'année 2016.....	5
Changements effectifs à la collecte des vidanges.....	6
Emballages LM rafle les grands honneurs de l'industrie du carton.....	7
Grâce à vous les soupers dansants peuvent se tenir.....	8
Les fermières s'apprennent à célébrer 90 ans d'existence à Saint-François.....	9
Nous sommes là pour vous!.....	9
De l'eau claire comme de l'eau de roche pour le fouille-roche gris!.....	11
Échos de la MRC de Montmagny.....	12
Compostage domestique: Des formations seront données en anglais.....	14
Conseils de sécurité pour les sports d'hiver.....	15
Cueillette de bouteilles de janvier.....	15
Françolière: Une fête de Noël à l'école.....	17
Info Tempêtes.....	17
Gym Santé: En 2017, donnez-vous le temps.....	21
Mot caché.....	21
Françolière: Des poèmes pour Noël.....	22
Françolière: Les mentions pour la 1re étape.....	23
Françolière: Bas de Noël.....	23
Au fil des jours.....	24
Entreprises devenez membre!.....	25
L'Écho municipal.....	18 pages

«Vos efforts sont toujours précieux»

Bonjour citoyennes et citoyens de St-François. 2016 est déjà chose du passé et je voudrais profiter de cette occasion pour passer en revue quelques événements de l'année.

Nous avons célébré récemment l'implication de nos bénévoles et à cette occasion j'ai eu le privilège, au nom du Conseil municipal de remercier celles et ceux qui donnent de leur temps où même de leur argent en commandites. Vos efforts sont toujours précieux pour votre patelin. La vitalité d'une communauté se mesure toujours à la hauteur de l'implication de ses citoyens. Merci encore et félicitations à notre bénévole de l'année madame Berthe Guimont.

Au niveau des autres fêtes et événements (sports d'hiver, canton 600, fête de la pêche, foire au village et autres), on devrait répéter en 2017 parce que ce sont des rassemblements toujours appréciés. Notre nouvelle responsable en loisirs, Marie-Ève est toujours à l'affût de nouvelles idées. Si vous pensez à quelque chose de rassembleur, communiquez avec elle. Elle se fera un plaisir de vous parler.

Nous avons adopté le budget 2017 le 12 décembre dernier et nous avons dû prévoir des travaux qui ne pouvaient plus être retardés, étant donné que nous voulons profiter au maximum des subventions qui s'offrent aux municipalités.

Nous avons planifié des ouvrages d'infrastructures et de mise à niveau des chemins publics qu'on prévoit réaliser dans les 4 prochaines années, et ce, à compter de 2017. Et s'il n'en tient qu'à moi, nous serons très transparents au niveau des coûts de réalisation. Tout le monde sait qu'il y aura élection en 2017 dans toute la province au niveau municipal et je ne peux prévoir à ce moment-ci si je dirigerai les destinées de la municipalité à partir de ce moment.

En terminant, je veux, en mon nom et au nom de vos six conseillers municipaux et employés, souhaiter à toutes et à tous une année 2017 pleine de santé d'abord, de joies, de belles surprises et de bonheur chaque jour. Sincèrement. ☺

Rénald Roy, maire

<p align="center">Service d'estimation de projet Service de livraison</p>			
<p>St-François 34, Ch. St-François O 259-7715</p>	<p>La Durantaye 25, Olivier-Morel 884-2802</p>	<p>St-Damien 35, rue St-Jean 789-2477</p>	

Les célébrations 2017 à la Chapelle Notre-Dame

Photo: Jean Dominique Rousseau

16 janvier	Notre Dame des Victoires
10 février	Notre Dame de Lourdes
20 mars	Joseph, époux de Marie
21 avril	Marie, Consolatrice des affligés
31 mai	La Visitation de Marie
27 juin	Notre Dame du Perpétuel Secours
26 juillet	Anne et Joachim, parents de Marie
15 août	L'Assomption de Marie
8 septembre	Nativité de Marie
7 octobre	Notre Dame du Saint Rosaire
21 novembre	La Présentation de Marie
8 décembre	L'Immaculée Conception

Tous les paroissiens sont invités à se joindre à la communauté chrétienne pour ses célébrations. ☺



www.garant.com



On vous facilite la tâche^{MC}

Berthe Guimont bénévole de l'année 2016

par Raynald Laflamme et Marie-Ève Richard



La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a remis le titre de bénévole de l'année à Madame Berthe Guimont (photo 1^{re} page) pour son dévouement, son travail ardu et son leadership.

Cette grande bénévole est active dans plusieurs activités qui a cours dans la municipalité, que ce soit lors des soirées dansantes mensuelles, au souper cabane à sucre, à la Foire au village et d'autres encore, sa contribution a su faire la différence!

C'est par ce rendez-vous annuel que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a souligné, le 8 décembre dernier, le travail engagé de citoyens qui ont contribué, en cette année 2016, au dynamisme de la communauté.

«Nous ne remercierons jamais assez les nombreux bénévoles et les gens d'affaire qui s'impliquent afin de rendre notre milieu accueillant, sécuritaire et dynamique», a mentionné Mme Marie-Ève Richard, coordonnatrice des loisirs.

Cette soirée a également permis d'amasser près de 160\$ au profit des paniers de Noël. ☺



La Municipalité de Saint-François avait réservé une belle surprise à ses invités en leur offrant une prestation de la conteuse Arleen Thibault de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. La finesse de ses textes, une touchante présence sur scène, Arleen Thibault mène sa chasse-galerie d'histoires dans une écriture originale, rythmée et pleine d'humour.



La Soirée reconnaissance est aussi le moment pour la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Le maire Rénald Roy remet ici un panier d'accueil à Madame Marianne Lamonde et son conjoint Richard Boulet (absent sur la photo) qui ont procédé en 2016 à l'acquisition de la maison familiale de Madame Lamonde.




Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 234-1893
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

Changements effectifs à la collecte des vidanges

Si vous avez suivi l'actualité dans les nouvelles municipales, vous savez déjà que depuis le 1er janvier 2017 le service de la collecte et du transport des matières recyclables et non recyclables se fera par Gaudreau Environnement. Pour Saint-François, ça n'impliquera pas beaucoup de changement pour les jours de collecte:

- le Bac bleu demeure le vendredi
- le Bac vert demeure le vendredi
- le conteneur pour vidanges: le lundi au lieu du mardi
- le Conteneur pour recyclage: demeure le mercredi

Le changement principal concerne la collecte des monstres (encombrants). Auparavant, elle se faisait 1 fois par mois, de janvier à décembre. La plupart du temps le dernier vendredi du mois. Maintenant, ce service de **collecte des monstres (encombrants) va se faire 1 fois par mois, soit de mai à octobre, et ce le dernier mercredi du mois.**

Donc, prenez-en bonne note. ☺

Source: Yves Laflamme, directeur général



Weed Man[®]
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com

SPORTS
WWW.STFRANCOIS.CA



- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 81 10-0398-16



418 259-7440
télé. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



PHILIAS BLAIS & FILS INC.
R.B.Q. 8264-0913-12

Excavation
Terrassement
Déneigement
Transport
Épandage
Démolition
Caméra pour drain de fondation



Ecoflo
Installation septique
ADVANCED ENVIROSEPTIC
Préserver l'équilibre de la nature.

Récupération




10

15

20

**Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges**

Jacques Blais, propriétaire
T 418.259.7841

218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0

ph.blais@globetrotter.net
www.recuperationjlb.com

Emballages LM rafle les grands honneurs de l'industrie du carton

✍ par Raynald Laflamme

Emballages LM est devenue la toute première entreprise québécoise à remporter le prestigieux *Corrbie Award* ainsi que 2 autres prix, il y a quelques semaines, dans le cadre du concours *CorrPak 2016* de la *SuperCorrExpo* à Orlando, en Floride.

Alors que les plus grands joueurs de l'industrie du carton étaient réunis à Orlando pour partager leurs plus récentes innovations, l'entreprise de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a mis la main sur le *Corrbie Award 2016*, remis à la suite d'un vote auprès des autres manufacturiers visant à couronner l'entreprise qui a présenté la meilleure exposition de produits de carton. Il s'agit du prix le plus prestigieux de l'industrie en Amérique du Nord. En plus du grand prix, l'organisation a également terminé en première place dans deux catégories, soit *Self Shipper Displays - Floor Displays* et *Structure Product Protection - Industrial*.

Un pari qui rapporte gros

Frédéric Jean, directeur général d'Emballages LM, se réjouit de cette récolte.

«Nous sommes très contents, c'est un grand honneur pour nous. Il s'agit des réalisations exceptionnelles, devenues possible avec des clients et employés hors pair », affirme-t-il. Nous avons présenté un produit audacieux qui est complètement à contre-courant de ce qu'on voit habituellement dans l'industrie, surtout en ce qui concerne la conception technique du produit et le type de coupe. Le produit récompensé est le fruit d'un long travail de perfectionnement que nous avons fait pour répondre aux besoins particuliers de nos clients. C'est gratifiant de voir que ce travail est re-

connu par notre propre industrie et par nos compétiteurs.»

À propos d'Emballages LM

Depuis plus de 20 ans, Emballages LM est le leader canadien en conception et fabrication de solutions d'emballages en carton ondulé pour le secteur manufacturier et industriel. L'entreprise a pour mission d'aider ses clients à éliminer les gaspillages, réduire l'entreposage et la manutention ainsi qu'optimiser la fabrication en usine grâce à des produits d'emballage et des procédés innovateurs. Depuis sa création, Emballages LM a pu mettre son savoir-faire au profit de clients qui œuvrent dans des industries aussi variées que l'ébénisterie, la transformation métallique, le plastique, les matériaux de construction et le verre, pour ne nommer que ceux-ci. ◉



Les produits développés par Emballages LM est un long travail de perfectionnement qui répond aux besoins particuliers de ses clients.

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
— AVOCATS S.N. —

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Lemieux Me T. Blais Me Boillard Me Bouffard Me Paradis Me Labrie Me Théberge

Grâce à vous les soupers dansants peuvent se tenir

Le comité organisateur des soupers dansants de Saint-François remercie ses commanditaires.

- Aliments Trigone inc.
- BMR de Saint-François
- BMR de Saint-Vallier
- Boucherie Richard Morin
- Caisse Desjardins de la Rivière Du Sud et Berthier-sur-Mer
- Compagnie Garant
- Dépanneur Servi-Express
- Dr Simon Morin
- Ferme Boulet (Simon et Mariette)
- Ferme Joseph-Aimé Blais
- IGA de Montmagny
- La Fromagerie du terroir de Bellechasse
- La Miellerie (Jacques Boulet et Lucille Kirouac)
- Le Cercle des fermières de Saint-François
- Les Autobus L.S.B.C.
- Les Emballages LM
- Les Immeubles Guy Garant
- Louise Blais de Saint-François
- Mme Berthe Guimont et M. Joseph-Aimé Blais
- Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Outik inc. de Saint-Nicolas (Pierre-Olivier Garant)
- Phillias Blais et fils inc.
- Restaurant L'Arrêt Stop
- Transport Steeve Blais de Beauce
- Yvon Montminy et Agathe Beaumont

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net



COOPÉRATIVE
DE SERVICES À DOMICILE
DE LA MRC DE MONTMAGNY

La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est une entreprise à dimension humaine offrant des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie, d'accompagnement, de répit et de soins d'hygiène à toute la population de la MRC de Montmagny.

Nous sommes présentement à la recherche de personnes intéressées au poste de:

Intervenant(e) à domicile

Bienvenue aux jeunes retraité(e)s!

L'intervenant(e) à domicile dispense des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie et d'accompagnement.

QUALITÉS RECHERCHÉES:

- Discret, autonome, dynamique, bon jugement et une attitude positive.

EXIGENCES REQUISES:

- Les candidats doivent posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une bonne forme physique et aimer faire de l'entretien ménager.

Veillez nous faire parvenir votre candidature dès maintenant

Par courriel: adjointe@coopsd.com, par télécopieur au 418 248-4262
par la poste ou en personne

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny
7, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6



BIÈRES ARTISANALES
CORSAIRE MICROBRASSERIE
ARCHIBALD
LES 2 FRÈRES
UNIBROUE



OUVERT TOUS LES JOURS
dès 6 heures
Mireille et Luc
pour vous servir

418-259-1234
335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS






ESSENCE DIESEL D'HIVER

Les fermières s'apprêtent à célébrer 90 ans d'existence à Saint-François

Gardiennes de tout temps des traditions ancestrales, les fermières rendront hommage à toutes ces femmes qui ont contribué à la fondation du Cercle des Saint-François et qui l'ont gardé vivant tout au long de ces quatre-vingt-dix années d'existence.

✍ par Raynald Laflamme

Les célébrations du 90^e anniversaire se dérouleront le dimanche 19 février. Elles débuteront dès 10 heures pour l'office dominicain en l'église de Saint-François. La fête se déplacera à 11h30 au Centre de loisirs pour accueillir la communauté qui est invitée à partager un méchoui au bœuf et au porc. Les billets d'entrée au coût de 20\$ pour les adultes et 10\$ pour les enfants sont actuellement en vente auprès de la vice-présidente actuelle, Mme Monique Fiset au 418-259-7645 et auprès des membres du bureau de direction, Mmes Cécile Rémillard au 418-259-7454 et Nicole Morin au 418-472-0770.

La fondation du Cercle de fermières de Saint-François remonte au 28 février 1927. La première assemblée est tenue sous la présidence du curé de la paroisse, l'abbé Léon Viens.

Nous sommes là pour vous!

Vous traversez des moments difficiles?

Vous avez besoin de parler?

Appelez-nous. Nous sommes là pour vous écouter!

Tel-Écoute du Littoral est un service d'écoute téléphonique confidentiel, ouvert du lundi au vendredi de 18h à 3h du matin. Les samedi et dimanche de midi à 3h du matin.

Pour la région de Montmagny, composez le numéro sans frais 1 877-559-4095. ☎

On procède à l'élection du premier bureau de direction: Mme Cléophas Lamonde, présidente, Mme Émile Lamonde, vice-présidente, Mme Adélarde Fleury, secrétaire, Mlle Ada Roy, bibliothécaire, Mlle Alfrédine Guillemette, trésorière, Mme Luc Lapointe, conseillère, Mme Cléophas Laliberté, conseillère, Mme Honoré Picard, conseillère. ☎



Desjardins a toujours apporté sa contribution au Cercle de fermières de Saint-François comme nous le rappelle cette photo du don d'une machine à coudre. Sur la photo, la présidente en 1977, Mme Carmen Boulet accepte la contribution financière des mains de M. Maurice Bonneau, directeur de la Caisse populaire de Saint-François.



UN RESTO

Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

L'ARRÊT-STOP, c'est



OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

UN DÉPANNEUR

OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép.: 418-259-7515



Nouvelle tarification

Un avis public est donné à tous les utilisateurs du Transport collectif de la MRC de Montmagny, soit les usagers du transport adapté et les usagers du transport collectif, que de nouveaux tarifs entreront en vigueur le 9 janvier 2017.

Circuit urbain aux arrêts à l'intérieur des limites de la Ville de Montmagny :

Passage simple : 4.50 \$

Dix billets bleus : 40 \$

Tout autre embarquement :

Passage simple : 6 \$

Dix billets beiges : 55 \$

Laissez-passer régulier (passages illimités) : 130 \$

Laissez-passer étudiant (passages illimités) : 90 \$

Nous profitons de cette occasion pour vous offrir nos meilleurs vœux pour une Année 2017 remplie de santé, joie et de bonheur.



418 248-0445 *J'ai mon chauffeur!*

De l'eau claire comme de l'eau de roche pour le fouille-roche gris!



Lucie Legoubey, la nouvelle recrue en charge de la conservation du fouille-roche gris, tiendra les prochaines activités du projet à Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

Madame Legoubey souhaite partager son expérience et son désir de préserver la qualité de l'eau et des terres qui nous sont chères à travers sa nouvelle mission au sein de l'OBV de la Côte-du-Sud.

L'objectif du projet d'ici 2019 vise, entre autres choses, à partager les connaissances sur la biodiversité aquatique et sensibiliser le monde à la possibilité d'être, chacun, acteur de la préservation du patrimoine naturel du Québec ! Il s'inscrit dans une réelle démarche de collaboration avec

Le fouille-roche gris, ce petit poisson pas plus gros qu'un poisson rouge fait pourtant l'objet de toutes les attentions au sein de l'Organisme des Bassins Versants de la Côte-du-Sud à Montmagny. Il est l'un des rares poissons qui nage encore dans la rivière du Sud mais pour combien de temps encore ? En effet, cette espèce sensible à la qualité de l'eau et au statut préoccupant au Québec et plus largement au Canada, est au cœur d'un projet mené par Lucie Legoubey, la nouvelle recrue en charge de la conservation du fouille-roche gris.

Sensible à la pollution des cours d'eau, le fouille-roche gris est aussi victime de la dégradation de son habitat. Le bassin versant de la Rivière du Sud abrite la population connue de fouille-roche gris la plus nordique et la plus à l'est au Canada. On le retrouve dans les rivières du Sud et du Bras St-Nicolas, qui serpentent sur un territoire principalement en zone agricole.

À la suite des années passées en milieu agricole après l'obtention de sa maîtrise en biologie et écologie,

L'OBV a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de son territoire d'intervention.

tous les acteurs et partenaires touchant de près comme de loin à l'habitat du fouille-roche gris.

Des rencontres sont prévues durant l'hiver avec les riverains de la rivière du Sud dans les municipalités de Saint-François et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Comme ce fut

le cas pour la rivière du Bras Saint-Nicolas en 2013 où les habitants concernés avaient apprécié les rencontres signant pour 95% d'entre eux, une entente de conservation volontaire soulignant de fait leur implication ! Nous espérons aussi vous compter parmi les nombreuses personnes œuvrant pour l'amélioration de la qualité de nos belles rivières sur le territoire de la Côte du Sud! ☺

**Source: Lucie Legoubey, chargée de projet
www.obvcotedusud.org**

Échos de la MRC de Montmagny

Lors de la session du conseil des maires de la MRC de Montmagny tenue le 23 novembre dernier, différents sujets ont été discutés dont voici les faits saillants.

Budget 2017

Le conseil des maires a adopté le budget 2017 de la MRC de Montmagny qui s'élève à 4 486 413 \$. De ce montant, 2 124 494 \$ proviendront des quotes-parts des municipalités du territoire, ce qui représente une augmentation de 2,77 % (57 204 \$) par rapport aux quotes-parts de l'an dernier. Notons qu'au terme de l'exercice financier 2016, la MRC ne s'attend pas à dégager de surplus significatifs. Comparativement au budget officiel adopté en 2016, le budget 2017 a augmenté de 160 419 \$, ce qui s'explique en partie par l'augmentation du coût de la vie, l'ajout d'une ressource pour la gestion déléguée du programme d'aménagement durable de la forêt (PADF) et l'augmentation du Fonds de développement des territoires (FDT).

Pour 2017, en plus des mandats courants et des projets en cours de réalisation, la MRC a priorisé le développement de la culture, la mise en place d'une structure d'accueil et de mentorat pour les nouveaux arrivants et les immigrants ainsi que l'instauration de pratiques innovantes afin de mieux se positionner à l'échelle provinciale, notamment dans le secteur des technologies de l'information de même que dans certains domaines identifiés par les participants lors de la journée de réflexion du 3 novembre dernier.

Nouvelle gouvernance

La MRC de Montmagny déposera une demande d'aide financière pour réaliser une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie de l'offre municipale en sécurité incendie. En effet, plusieurs municipalités ont manifesté leur intérêt à étudier divers scénarios de mise en commun des ressources pour assurer une meilleure gestion des services de sécurité incendie considérant les diverses problématiques vécues ou anticipées (difficulté de recrutement, formation, disponibilité des effectifs de jour, etc.).

Camps d'été 2017

Une demande d'aide financière sera également acheminée au ministère de la Famille afin de bonifier l'offre de camps de jour offerts aux jeunes du territoire pour l'été 2017. On souhaite notamment offrir des activités en langues (anglais et espagnol), des ateliers de cuisine pour promouvoir les saines habitudes de vie, des activités culturelles et des visites en lien avec l'histoire de la région. Entre temps, la MRC a déjà annoncé qu'elle affectera 10 000 \$ provenant du FDT à ce projet.

Formule de «coworking» pour aider les entreprises en démarrage

Afin de faciliter le démarrage d'entreprises et l'émergence de travailleurs autonomes, la MRC de Montmagny offre, depuis environ six mois, la location mensuelle de bureaux meublés avec des services à coûts avantageux en plus de l'accès WIFI gratuit et d'une aire de réception commune. Les nouveaux entrepreneurs peuvent ainsi bénéficier plus rapidement d'un espace de travail professionnel pour rencontrer leurs clients et réseauter. Ce type de service est très répandu dans les grandes agglomérations comme Montréal (Fabrik8) et est connu sous l'appellation de «coworking» pour entreprises.

IRM pour l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Le conseil de la MRC de Montmagny s'est dit préoccupé par le délai de confirmation du projet de construction d'un département d'imagerie par résonance magnétique (IRM) à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Il souhaite que le gouvernement respecte ses promesses et insiste sur l'importance de doter les régions de services professionnels. Rappelons qu'une mise de fonds d'un million de dollars confirmant la volonté de la région de se doter d'un tel service avait été exigée par le gouvernement et que la Fondation de l'Hôtel-Dieu avait déployé tous les efforts nécessaires pour amasser cette somme.

Prochaine session

La prochaine session du conseil de la MRC de Montmagny aura lieu le 17 janvier 2017. Bonne année 2017 à tous! ☺

Source: Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny

FP
FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Salaire • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

Soirée de reconnaissance économique présentée
le 18 novembre 2016 à Montmagny par



Cocktail Prestige 2016



Desjardins

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS!

► **Marquis** LAURÉAT DU PRIX PRESTIGE « Contribution au développement économique et régional »



M. Pierre Fréchette, vice-président des ventes chez Marquis, entouré de M. Martin Fournier, directeur général de la Caisse du Parc régional des Appalaches, de Mme Christiane Bouillé, présidente de la Caisse Desjardins de Montmagny, de M. Christian Fournier, directeur général de la Caisse de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer, ainsi que de M. Yves Genest, directeur général de la Caisse Desjardins de Montmagny.

► **CMATV.ca** LAURÉAT DU PRIX DU PUBLIC



Les représentants de CMATV.ca, MM. Alexandre Montminy, Michel Montminy et Raynald Lavoie, entourent M. Pierre-Yves Boivin, directeur principal des Relations avec les intervenants pour le CN – Services corporatifs (2^e à gauche).

► **Optimétal 360** LAURÉAT DU PRIX COUP DE CŒUR – ENTREPRISE ÉMERGENTE



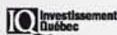
MM. Steve Fortier et Dominique Lizotte d'Optimétal 360 en compagnie du président de la Société de développement économique de Montmagny, M. Yves Gendreau.

Merci aux partenaires!

Caisse de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer
Caisse populaire de Montmagny
Caisse populaire du Parc régional des Appalaches



Desjardins



TransCanada



CPA
COMPTABLES
PROFESSIONNELS ASSOCIÉS
DE QUÉBEC-APPALACHES



MRC de
Montmagny

Des formations seront données en anglais

Il y a quelques mois, la MRC de Montmagny instaurait, en collaboration avec l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud, le programme « Mon école composte » pour sensibiliser les jeunes à l'environnement et encourager l'éclosion de projets durables au sein de la communauté. Huit écoles du territoire font partie de l'aventure, dont le Centre d'études collégiales de Montmagny (CECM) qui réalisera un projet de traduction par le biais de son comité Les aVERTis. Dès l'automne 2017, les formations sur le compostage domestique déjà offertes dans les écoles de la région pourront donc être également données en anglais.

Comme l'apprentissage de l'anglais à l'école est un enjeu que la MRC de Montmagny considère comme prioritaire, dans le contexte de mondialisation actuel, l'idée de traduire dans la langue de Shakespeare le matériel de formation sur le compostage domestique présentement utilisé dans les écoles, notamment le dépliant explicatif récemment créé, est très à propos. Les enfants pourront ainsi être initiés à ce principe tout en pratiquant leur anglais.

Quant aux membres des aVERTis, un comité qui organise et met en place diverses activités en lien avec l'environnement, ils pourront poursuivre leur mission environnementale tout en mettant en pratique les notions d'anglais apprises. Car il ne faut pas oublier qu'au niveau collégial, l'anglais est une matière obligatoire dans tous les programmes d'études et que le programme Langues est aussi offert par l'institution magnymontoise.

Rappelons que la mise sur pied du programme « Mon école composte » fait partie des solutions trouvées



Les aVERTis, un comité au Centre d'études collégiales de Montmagny qui organise et met en place diverses activités en lien avec l'environnement, poursuivront leur mission environnementale tout en mettant en pratique les notions d'anglais apprises.

par la MRC de Montmagny pour se préparer au bannissement à venir de l'enfouissement des matières organiques. D'ailleurs, pour encourager la pratique du compostage chez les citoyens, la MRC vend des composteurs à seulement 10 \$. Pour en commander un ou pour obtenir des informations supplémentaires sur le sujet, il suffit de communiquer avec Mme Lucie Lacasse en composant le 418 248-5985, poste 331 ou en écrivant à llacasse@montmagny.com.

**Source : Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny**

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen
5355, rue Guillaume-Couture
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300
Télec. : 418 259-2101
Llachance@notarius.net



Conseils de sécurité pour les sports d'hiver

Lorsque les enfants jouent dehors, que ce soit pour un sport d'équipe comme le hockey ou lors d'activités comme la glissade en toboggan, gardez-les en sécurité en prenant de bonnes précautions :

◀ Assurez-vous que vos enfants portent l'équipement de sécurité approprié, surtout un casque spécialement conçu pour l'activité en question. Les casques de hockey, les protecteurs faciaux et les visières doivent porter la marque CSA de l'Association canadienne de normalisation.

◀ La date de fabrication doit être indiquée sur le casque de hockey. On ne devrait jamais acheter ni vendre des casques de hockey vieux de plus de cinq ans.

◀ Ne laissez pas vos enfants faire du traîneau près de routes, de parcs de stationnement, de rochers, d'arbres ni de clôtures, et ne les laissez jamais patiner ou jouer près de l'eau.

◀ Utilisez un cache-cou au lieu d'un foulard, et retirez les cordelières de serrage et les cordons des vêtements, afin d'éviter que ces articles ne se prennent ou ne s'enchevêtrent sur des objets.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des Conseils de sécurité sur l'équipement de sports d'hiver visitez : <http://canadiensensante.gc.ca/healthy-living-vie-saine/injury-blessure/gear-sports-equipements-fra.php>

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la sécurité sur la glace visitez: <http://canadiensensante.gc.ca/healthy-living-vie-saine/injury-blessure/ice-glace-fra.php>

Source : Jean-Christophe Senosier, directeur régional
Direction générale des communications et des affaires publiques
Agence de la santé publique du Canada - région du Québec

Cueillette de bouteilles de janvier

par Alice Fiset et Laurence Buteau

Le 21 janvier se déroulera la deuxième cueillette de bouteilles pour les élèves de 4e et 5e année à l'école. Les bouteilles et cannettes recueillies serviront à organiser leur voyage à Montréal. Accumulez vos cannettes et bouteilles pour nous aider. Grâce à vous, nous réussirons notre projet.

Viens faire l'Expérience CDB

le 29 janvier 2017

- EN AVANT LA MUSIQUE!
- L'ENTREPRENEURIAT AU SECONDAIRE: JOUER DANS LA COUR DES GRANDS!
- IMPRESSIONNE-MOI!
- Dramatique pas!*
- BRISE LA GLACE! PRENDS TA PLACE!
- Pack your bag we're going on vacation!
- NORD, SUD, EST, OUEST... J'EN PERDS MA BOUSSOLE!**
- ROBOTIQUE EN CHAÎNE!
- PASSION ACTION!**

ATELIERS OFFERTS

On vous attend!

facebook.com/collegedinabelanger/ | collegedinabelanger | collegedina-belanger.qc.ca/ | collegedina-belanger.qc.ca/

1 rue St-Georges, St-Michel-de-Bellechasse, G0R 3S0 (418) 884-2360

NOUVEAUTÉS 2017-2018 ROBOTIQUE. PRODUCTION BIO ET HOCKEY

Message

(418) 884-2360

Message

Aujourd'hui 14:40

C'est quand?

Dimanche le 29 janvier 2017 de 13h à 16h!

Il y aura des visites et des ateliers scientifiques, sportifs, artistiques et musicaux pour les élèves!

Est-ce qu'il y aura des sessions d'information pour les parents également?

Oui! Une journée à ne pas manquer!

Message

Pour connaître le contenu des ateliers et pour t'inscrire, visite la page Facebook ou le site web du Collège.



Campagne annuelle de membership

Devenez membre de votre journal communautaire *L'Écho de St-François*

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Les organismes et les entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-François
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
membre entreprise: 50\$
- Carte de membre valide jusqu'au 31 octobre 2017
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de St-François*.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom, organisme, entreprise: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

© ___-□ □ □ □

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$ Entreprise: 50\$

Paiement inclus: chèque comptant

Nom, prénom, organisme, entreprise: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

© ___-□ □ □ □

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$ Entreprise: 50\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la Maison de la Paroisse.

Merci de votre appui!

Nicole Labonté, présidente

Une fête de Noël à l'école

par Darick Guimont-Boulet et Thomas Théberge

Le 23 décembre, c'était la fête de Noël à l'école. Pour commencer, ensemble, tous les élèves de l'école ont fait

Info Tempêtes



Si l'hiver, comme toute saison, est riche de beauté et d'activités de plein air, il comporte également son lot de désagréments et de dangers. Cela est d'autant plus vrai à l'occasion de tempêtes.

Lorsqu'elles se produisent, elles ne nous laissent parfois pas d'autre choix que de remettre nos déplacements à plus tard. Parfois, elles créent des situations où il est préférable de choisir un mode de transport de rechange.

Aussi, le Ministère vous invite à consulter Info Tempêtes afin de vous permettre de faire les choix les plus éclairés possible.

Source: <http://www.quebec511.info/fr/quebec511/tempetes.asp>

un bingo organisé par le conseil de vie des élèves. Ils pouvaient gagner de petites surprises. Puis, par classe, un échange de cadeaux s'est fait et différentes activités étaient planifiées par les enseignantes. Tout comme la tradition de l'école le veut, pour cette journée spéciale, les élèves étaient en pyjama.



**Produits Métalliques Roy
inc.**

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

**SOYEZ RECONNUS
PAR VOTRE CLIENTÈLE
GRÂCE À UNE IMAGE
CORPORATIVE
RECHERCHÉE**



CREDO
création • impression • affichage

1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

CONCEPTION
WEB
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE
AFFICHAGE GRAND FORMAT
IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE
KIOSQUE

La **force** d'une équipe

visitez notre site web
www.impressionscredo.ca
pour en savoir plus sur nos services



RBQ: 8180-1458-14



Construction A.B.S.D.A.
PARTENAIRE DE VOTRE PROJET

TÉL. : 418-259-7419
BOÎTE VOCALE ET CELL.: 418-234-6381

ANDRÉ BLAIS ET SOLANGE DRAPEAU PROP.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE
SOLANGEDRAPEAU@HOTMAIL.COM



Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslbc@videotron.ca

LES FONDATIONS



B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.
Bruno Forgues, propriétaire
Tél.: 418-259-2709
Télé.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca
Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales
163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



153, boul. Blais Est (route 132)
Berthier-sur-Mer
418-259-7102
www.massotheapiechantal.com

Clinique de soins musculaires

Bien que la maladie d'Alzheimer ne se guérisse pas, la personne atteinte peut quand même mener une vie active et doit prendre soin d'elle.
Le massage apaise les douleurs physiques et l'anxiété, alors n'hésitez pas à l'offrir, il sera apprécié!

Chantal Cloutier



GARAGESERVICES

Mario Tech inc

MARIO THÉBERGE
propriétaire
2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Spécialité VOLKS
Mécanique générale



INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

- ESTIMATION GRATUITE
- 15 ANS D'EXPÉRIENCE
- INSTALLATION DE BARDEAUX D'ASPHALTE ET MEMBRANE ÉLASTOMÈRE

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

418.554.4352 24/7

WWW.INNOVATOIT.COM



R.B.Q.: 2314-4926-84

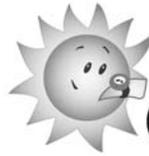
Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

E-mail: cloujoc@globetrotter.net



Entrepreneur ? Auto-constructeur ?

GHISLAIN VÉZINA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

En électricité et
chauffage, ici vous
trouvez vos produits.



**Demandez
une soumission**

Montmagny
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile
418 248-7940
— 1 888 265-7940 —



PROMUTUEL
ASSURANCE


DEPUIS 1852 | PROMUTUE LassurAnce.ca



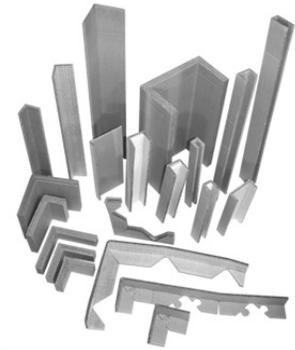
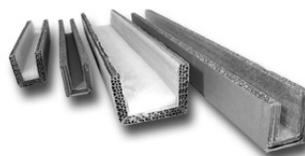
EMBALLAGES

LM

PACKAGING

Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM



25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com



Chez Fréchette Ford, nous honorons vos

- **garantie**
- **garantie prolongée**
- **programme d'entretien prépayé**

**... peu importe où
vous avez acheté
votre véhicule Ford!**

FRÉCHETTE



195, boulevard Taché Ouest, Montmagny
418 248-2900 • www.frechetford.com



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

FERME HORTICOLE
Lajoie

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie, c'est aussi des
Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com

Monyvill enr. R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

418-248-5622
418-248-7071

GFL

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5

Pare-brise
Expert collision automobile
Débosselage • Peinture

arrXpert Carrossier expert®

GARAGE RECOMMANDÉ
CAA

GARANTIE NATIONALE

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

CWB

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique Industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444 **URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444**

Service de réparation JP

Jean Proulx

- Location de tracteur
- Réparation et soudure de machinerie agricole
- Unité mobile
- Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

En 2017, donnez-vous le temps

Dans cette chronique, je m'adresse à ceux et celles qui ont 40 ans et plus. Je vous propose une remise en forme qui se fait en douceur. Assis sur un vélo de spinning, vous n'aurez pas à subir le stress de votre remise en forme.

À 40 ans, votre corps se fait menacer par toutes sortes de maladie qui sont dues à votre âge, à votre sédentarité et à ce que vous mangez. Les grandes causes de mortalité sont les causes cardio-vasculaires et les cancers. Vous pouvez prévenir ces maladies prématurées! Avec de l'exercice suffisant, appropriez à vous, même à 40 ans vous allez prévenir tous les handicaps lourds, tous les inconforts et la perte de votre qualité de vie que vous subirez avec le temps si vous ne faites rien. Ne remettez pas à plus tard, car vous manquerez de temps.

Je vous propose le cardio spinning soul cycle

Le spinning soul cycle combine le spinning et l'exercice de musculation, bien différents des années 2000. Pour ceux et celles qui font de la course à pied, vous retrouverez cette même intensité. Le soul cycle trouve une façon d'intégrer la musculation dans un exercice cardio-vasculaire. Au programme: poids, traction, des sets up, des cruches, des tractions, des redressements, des intervalles, des simulations, des chorégraphies amusantes et intenses et parfois relaxantes, des recherches d'équilibre. Tout ça se fait sur un vélo de spinning et nous pédalons sur le rythme de la musique. Chez nous, la musique n'est pas là pour vous accompagner. C'est elle qui détermine notre rythme en cadence et en résistance. Plusieurs de nos cours sont accompagnés de vidéo populaire d'artiste. Vous aimez la musique et bien au Centre Gym Santé c'est important. Vous entendrez vos tunes quelque soit votre style.

Pour ceux qui pratiquent le spinning conventionnel, le soul cycle sera un plus pour vous. Dans nos cours, nous introduisons toujours le côté technique et théorique de la pratique du vélo avec des capsules qui vous inspireront.

L'ambiance est tout à fait exceptionnelle: lumière tamisée, très faible. Il y a plusieurs raisons à cela. L'une d'entre elles est de permettre aux gens de connecter avec la musique, de déconnecter de leur environnement, pour reconnecter à soi-même et entrer dans une bulle. Ça vous stimule. Ça vous détend et ça crée une autre atmosphère à l'entraînement. Ça vous permet de pousser vos limites et à vous dépasser. Beaucoup de gens trouvent ça dur de s'entraîner et vous avez raison. Mais une chose est différente chez nous: vous aurez du plaisir à vous entraîner et ça fait toute la différence croyez moi.

Est-ce difficile? Oui, vous adorerez pousser vos limites et cela a votre rythme. Bien entendue, il y a une adaptation comme dans tous les sports. L'avantage dans ce type d'entraînement est qu'il est possible de contrôler soi-même la résistance du vélo. Ainsi, une journée où vous vous sentez plus mollo, pas de problème! Vous n'aurez qu'à ajuster l'intensité en fonction de votre condition.

Alors pas de raison pour sauté une séance d'entraînement et de remettre à plus tard votre remise en forme.

Pour information: Mario Marcoux au 418-259-2454 ou sur Facebook. ☺

Thème : Les pneus
8 lettres cachées

Solution octobre
Titulaire

L	A	R	G	E	U	R	R	E	L	F	N	O	G	D
R	I	O	N	O	I	T	A	R	A	P	E	R	I	N
E	R	T	N	E	C	E	A	V	R	T	Q	M	P	O
E	T	U	O	R	G	V	N	E	I	U	E	E	E	I
O	E	N	N	I	I	O	S	R	A	N	T	C	R	S
T	L	I	E	O	I	S	U	L	S	N	R	A	F	N
N	U	N	N	M	I	C	I	I	A	R	A	N	O	E
A	C	T	A	O	E	T	O	J	U	O	C	I	R	P
L	I	C	N	S	E	N	A	E	C	U	T	Q	M	S
L	H	X	I	R	P	A	G	T	H	L	I	U	A	U
I	E	U	O	R	G	I	C	I	O	E	O	E	N	S
A	V	S	O	L	C	R	V	U	L	R	N	U	C	T
T	R	E	A	R	E	E	E	G	R	A	H	C	E	A
E	E	C	I	V	R	E	S	S	R	A	D	I	A	L
D	E	C	E	C	U	O	H	C	T	U	O	A	C	P

A Air Alignement Avion	G Glace Gonfler	P Performance Plat Pression Prix	S Sécurité Service Sol Suspension
C Camion Caoutchouc Centre Charge Clou Crevé Cric	H Hiver	Q Qualité	T Traction
D Détailant Dimension 84	J Jante	R Radial Réparation Rotation Roue Rouler Route Rue	V Véhicule
	L Largeur		
	M Mécanique		
	N Neige Noir		

118-291-0056

Transport Adapté
« Vieux Quai »

C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056



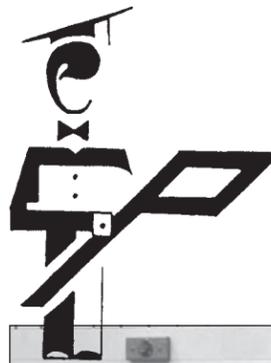
En maternelle, ce fut Zachary Boissonneault, Lily-Rose Morin, Kelly-Anne Deladurantaye et Danaé Théberge.



En première année, Louis-Jacob Jean, Sarah Buteau, Cédric Émond et Édouard Goupil ont reçu une mention.



En deuxième année, Zachary Corriveau Maély Charland, Élisanne Morin et Marie-Laurence Thibault étaient fiers.



Les mentions pour la 1^{re} étape

par Justine Langlois, Juliette Blais et Sarah-Maude Jean

Au début décembre, tous les élèves étaient réunis au gymnase de l'école pour la remise des mentions d'excellence de la première étape de l'année. Bravo à tous les élèves pour leur excellent travail.



En anglais, les élèves méritants étaient Kinisha Chouinard, Juliette Blais, Loukas Guimond- Chrétien et Emily Lamonde.



En éducation physique, Lily-rose Morin, Louis-Jacob Jean, Émerick Buteau et Edwards Gariépy ont reçu une mention.



En 3^e et 4^e année, ce fut Anabelle Buteau, Lauralie Jean, Emily Lamonde et Catherine Nadeau.

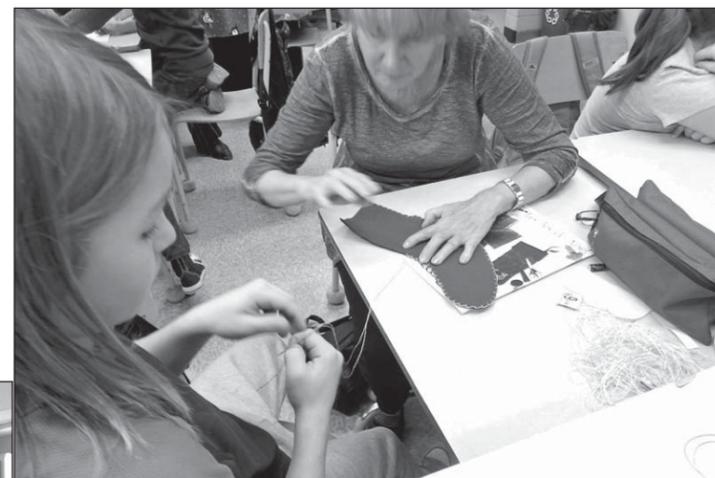


En 4^e et 5^e Thomas Tremblay, Olivier Caron, Éloïse Pelletier et Aurélie Fiset ont reçu cette mention d'excellence.

Des poèmes pour Noël

par Léanne Picard et Benjamin Emond

Le 19 décembre, les élèves de 4^e et 5^e année ont visité deux résidences de personnes âgées de notre municipalité. En classe, en équipes, les élèves avaient écrit des poèmes de Noël. Ils sont allés les lire et les remettre. Ceux-ci étaient accompagnés du père Noël, un élève déguisé pour l'occasion. Ils ont aussi profité de ce beau moment pour leur chanter deux chansons de Noël. Les personnes visitées ont été très touchées par ce geste et les élèves ont été enchantés de leur expérience.



Bas de Noël

par Léanne Picard et Benjamin Emond

Le 7 décembre, les élèves de 4^e et 5^e année ont fabriqué des bas de Noël en feutrine avec leur grand-mère. Les élèves leur ont fait visiter l'école. Ils étaient bien fiers. Cette activité s'est déroulée en après-midi. Les grands-mères ont montré aux jeunes à coudre de petits bas de Noël en feutrine que nous avons ensuite décorés avec des matériaux d'art plastique. Nous leur avons donné une petite carte de remerciement pour leur merveilleux travail parmi nous. Merci à nos grands-mamans! Ce fut un moment magique.



En 5^e et 6^e année, il s'agit de Camille Nadeau, Isabelle Caron, Laurence Buteau et Alice Fiset.

2017 janvier

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

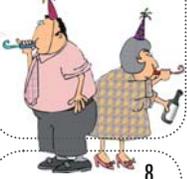
mercredi

jeudi

vendredi

samedi

1
JOUR DE L'AN!



2

3

4

5

6
Fête des Rois
Bac bleu



7

8

9

10

Réunion des Fermières
13h30
Fête des Rois

11

12

13

Jour du drapeau



14

15



16

Chapelle des Prairies
19h

17



18

19

20



ÉCOLE
La Francolière
Cueillette de bouteilles et cannettes
9h à 14h

21

22

23

24

25

26

27



28



29

30

31

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

le Comité d'embellissement vous souhaite une Bonne et Heureuse Année!



2017



Fêtez prudemment!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 décembre 2016, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Régnald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Patrick Laliberté, Richard Fiset, Rémi Montminy, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Régnald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE AJOURNÉE DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2016 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2016

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière ajournée du lundi 7 novembre 2016 ainsi que celui de la séance régulière du lundi 14 novembre 2016 ont été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

LISTE DES REVENUS DE NOVEMBRE 2016

Bar.....	208,16
Bar (soirée de filles).....	125,24
Emprunt usine eau St-Pierre.....	74 780,00
Enlèvement borne-fontaine.....	120,30
Fax.....	6,96
Fond de la santé et de la sécurité du travail.....	410,72
Gouvernement du Québec (subvention réseau routier).....	20 000,00
Journal Écho (frais de poste).....	314,34
Location salle.....	100,02
Location salle + permis +remb. table.....	452,53
Loyers.....	3 555,00
Permis.....	45,00
Plaque 911.....	315,00
Récupération pneus tracteur.....	30,00
Recyclage fer.....	1 471,76
Service garde (camp de jour).....	15,00
Soirée de filles.....	345,71
TOTAL.....	102 295,74

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2016

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU QUE le directeur-général soit autorisé à payer les comptes suivants :

COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2016

Financière Banques National, intérêts emprunt.....	5 445,59
Ministre des Finances, demande permis de réunion.....	87,00
Julie Pontbriand, conférence (soirée de filles).....	200,00
Ministre des Finances, demande permis de réunion.....	87,00
Marie-Ève Richard, remb. factures Loisirs +226 km.....	690,56

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

●	Suzanne Nadeau, remb. frais déplacement embellissement	20,00
●	Jacques Dumont, réclamation pour dommages	829,66
●	Marcel Laflamme, réclamation pour dommages (boîte lettres)	31,80
●	Berthe Guimont, remboursement facture	27,95
●	Poste Canada, envoi journal l'Écho	98,14
●	Ministre des Finances, demande permis de réunions	44,00
●	Financière Banque Nationale, int. 2° fin ass. des eaux	1 158,25
●	Marie-Ève Richard, remb. factures Loisirs +108 km	280,39
●	Ministre Revenu Québec, remise de novembre 2016	9 072,95
●	Revenu Canada, remise de novembre 2016	3 690,62
●	CARRA, remise de novembre 2016	413,75
●	La Fabrique, loyer Bibliothèque du Rocher décembre 2016	350,00
●	Sylvain Lemieux, remb. cellulaire novembre 2016	25,00
●	Buro Plus, contrat service photocopieur	355,29
●	Buro Plus, fournitures bureau (pompiers) et Garage	43,95
●	MRC Montmagny,	
●	avis public rôle évaluation	32,32
●	Entretien annuel fibre optique	861,00
●	collecte sélective tonnage oct.	976,69
●	formation formalourd	158,49
●	Journal l'Oie Blanche, annonce terrain à vendre	24,50
●	L'Écho de St-François, publicité octobre et novembre	1 197,00
●	Tourisme Chaudière-Appalaches, adhésion 2017	337,95
●	Régie gestion Mauricie, enfouissement octobre 2016	6 826,98
●	Bernier imprimeurs inc, impression livrets (Rondes de sécurité)	494,39
●	Aquatech, serv. opération eau potable et eau usée	11 276,45
●	Pages jaunes, publicité	111,12
●	Les Constructions HDF, pavage manuel d'asphalte	3 093,98
●	ICI Montmagny-L'Islet, transport d'un réfrigérateur	25,65
●	Wurth, matériel équipements	330,16
●	Groupe Corriveau, inspection usine d'eau potable	758,84
●	Garage Claude Albert, transport conteneurs (Garage)	2 081,98
●	Aréo-feu, matériel aqueduc	360,96
●	Réal Huot,	
●	205 litres antigel pour borne-fontaine	636,85
●	matériel aqueduc	426,27
●	1 063,12
●	Pneus André Ouellet, pièce niveleuse	11,50
●	Service Sanitaire L. Marton, nettoyer station pompage Morigeau	482,90
●	Praxair, 1633 m3 à .3050 oxygène (Usine eau potable)	580,53
●	Centre du Camion Paré, pièce camion incendie	35,18
●	Distribution Steeve Blais, produits sanitaires (Loisirs)	333,97
●	Molson Coors Canada, bière (Loisirs)	300,80
●	Service de réparation JP inc, pièce équipements (Garage)	480,80
●	Tetra Tech, hon. prof. planification investissements en infrastructures	2 190,11
●	Fortin Sécurité Médic, gants (Garage)	32,14
●	Praxair, 1621 m³ à .3050 oxygène	575,56
●	MRC Montmagny, travaux cours d'eau Corriveau	7 181,82
●	Aréo-Feu, vérification appareil respiratoire	1 158,28
●	Les Constructions HDF, pavage manuel d'asphalte (Prairies)	3 644,99
●	Les Éditions Wilson & Lafleur, mise à jour Code municipal	78,75
●	René Samson, réparation éclairage de rue	403,39
●	Alphonse Lamonde inc., réparation chauffage (Loisirs)	483,40
●	Les Entreprises Marie-Claude Fortin, sapin (M. Paroisse)	80,48
●	Philiias Blais & Fils,	
●	8 hres location pelle à 110\$	880,00\$
●	1 hre location pelle à 80\$	80,00\$
●	Transport	220,00\$
●	1 356,20
●	Multi-Services Mty-L'Islet, fabrication clés Loisirs	30,25
●	Philippe Gosselin & Ass. , 3159.2 litres à 0,9041 diesel	3 283,95
●	Journal l'Oie Blanche, publicité offre d'emploi dg	218,45
●	Les Équipements de ferme Bonneau, batteurs (services incendie)	90,37
●	EMCO corporation, asphalte froide	506,47
●	Canadian Tire, achat ampoule + prises (sapin Noel)	270,57
●	Agat Laboratoires, analyses eau potable, eau usée	516,82

● Réjean Pellerin, remb. frais déplacement 68 km	27,20
● Pagenet, location téléavertisseurs	199,77
● Les concassés du Cap,	
● collecte décembre 2016	4 605,50
● 10,26 tm à 11,80\$ pierre concassée	145,81
● 4 751,31	
● Ferme Boulet, 1 gallon sirop (soirée 5 à 7).....	50,00
● La Miellée de la Rivière-du-Sud, miel (soirée 5 à 7).....	20,00
● Groupe Ultima, prime assurance (tracteur Fendt).....	790,00
● ABA construction, réparation cheminée (Garage municipal).....	287,44
● Les Éditions Juridiques FD, mise à jour Code Municipal	143,24
● Léonard Chabot inc, 2 radios CB pour camions	458,66
● St-François Pharma, eau déminéralisée (Usine d'eau)	32,72
● Dépanneur Servi Express, essence + fournitures.....	289,10
● Carquest pièces d'autos, pièces équipement	29,01
● Arrêt Stop Ultramar, essence	11,67
● Pièces d'autos GGM, pièces équipement.....	194,89
● La Coop, matériel divers	
● usine eau potable	11,36
● cartes cadeaux (5 à 7)	48,55
● loisirs	25,50
● M. Paroisse	57,42
● Pav. Bédard.....	74,13
● Service incendie.....	50,45
● voirie.....	573,98
● 841,39	
● Garage Gilmyr, pièce camion Freightliner.....	320,38
● Net-Eau-Cam, déboucher conduite pluvial.....	560,50
● Lebeau vitres d'autos, pièce excavatrice	221,90
● Philippe Gosselin & ass.	
● 2786,9 litres à 0.6861 huile chauffage M. Paroisse	2198,42
● 1004,7 litres à 0.6861 huile chauffage Loisirs.....	792,55
● 544,7 litres à 0.6861 huile chauffage Garage.....	429,69
● 680,3 litres à 0.9331 diesel	729,85
● 4 150,51	
● Jocelyne Noël, entretien bureau novembre.....	90,00
● Monywill enr.	
● 648 m ³ ramassage neige à 0,90\$.....	583,20
● 0,75 hre à 80\$ pelle fossé	60,00
● 2,50 hres à 80\$ déneigement trottoirs.....	200,00
● 969,47	
● TOTAL.....	91 730,32

AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES POUR 2017

Suite à l'adoption du budget 2017, la Municipalité va décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. À cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux au budget 2017 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSÉ par Rémi Montminy

APPUYÉ par Richard Fiset

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QU'un avis de motion est présenté à l'effet que, lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, un règlement sera adopté afin de décréter les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2017.

DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGE DE TAXES

À titre informatif, le taux pour arrérages de taxes était de l'ordre de 12% en 2016.

Pour 2017, il sera de: 12%

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes dans le délai prescrit sera de l'ordre de 12% pour l'année 2017.

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE

Le Bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 2016, le directeur général demande l'autorisation de payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 2016. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière du lundi 9 janvier 2017.

Êtes-vous d'accord ?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le Conseil municipal autorise le directeur-général à payer les comptes du mois de décembre 2016 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

Que ces comptes payés soient présentés à la séance régulière du lundi 9 janvier 2017.

CALENDRIER 2017 POUR LES SÉANCES ORDINAIRES

La loi oblige maintenant les municipalités locales à tenir une séance ordinaire une fois par mois mais n'impose aucune exigence quant au jour où cette séance peut être tenue.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2017 qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 20 heures:

9 JANVIER	3 JUILLET
6 FÉVRIER	7 AOÛT
6 MARS	5 SEPTEMBRE (CAR LE 4 C'EST LA FÊTE DU TRAVAIL)
3 AVRIL	2 OCTOBRE
1 ^{ER} MAI	13 NOVEMBRE (À CAUSE DES ÉLECTIONS)
5 JUIN	4 DÉCEMBRE

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le ministère de la Sécurité publique informe la Municipalité que le montant prévu en 2017 pour les services policiers de la Sûreté du Québec sera de :

2017	2016	2015	2014
137 325\$	129 379\$	151 154\$	147 295\$

Hausse de 7 946\$ en 2017 par rapport 2016.

DEMANDE DE COMMANDITE/BRIGADE SCOLAIRE

La brigade scolaire de l'école intégrée Notre-Dame-de l'Assomption/ la Francolière demande à la Municipalité une contribution financière de l'ordre de 350\$.

Cette aide permettrait d'acheter du matériel en lien avec la brigade scolaire et d'offrir aux élèves quelques récompenses durant l'année scolaire.

Est-ce que la Municipalité répond favorablement à cette demande ?

CONSIDÉRANT QUE la brigade scolaire de l'école intégrée Notre-Dame de l'Assomption/ La Francolière joue un rôle très important au niveau de la sécurité routière;

CONSIDÉRANT QUE le poste de brigadier scolaire inculque à ces jeunes le sens de la discipline et des responsabilités;

CONSIDÉRANT QU'il est important de les encourager et de les soutenir afin de leur signifier qu'ils sont appréciés;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

décide d'accorder une aide financière de l'ordre de trois cent cinquante dollars (350\$) à la brigade scolaire de l'école intégrée Notre-Dame de l'Assomption/ La Francoière.

OFFRE DE SERVICE POUR UN PROJET DE REFONTE DES PLANS ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ

Le plan et les règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de Montmagny ont déjà plus de 20 ans. Ils ne tiennent pas compte de tous les changements législatifs apportés aux dernières lois et règlements qui régissent le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

L'offre de service de la MRC de Montmagny pour mettre à jour le plan et les règlements d'urbanisme s'élève à 20 000\$.

Les modalités de paiement pourraient ressembler à ceci :

- 1) attribution du mandat 25%
- 2) dépôt de la version préliminaire du projet de règlement du plan d'urbanisme 20%
- 3) dépôt de la version préliminaire des projets de règlement d'urbanisme 20%
- 4) dépôt de la version finale des projets de règlement (prêts pour adoption et la consultation publique) 10%
- 5) à l'adoption des règlements par le Conseil 25%

À la séance régulière du 7 novembre 2016, le Conseil avait remis sa décision parce que tous les élus n'étaient pas présents.

Cette fois-ci, le Conseil décide :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud entend effectuer la révision de son plan d'urbanisme et de ses règlements d'urbanisme,

CONSIDÉRANT QUE son plan et ses règlements d'urbanisme devront être conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé et de remplacement actuellement en révision;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a réservé un montant de vingt mille dollars (20 000\$) pour effectuer la révision de son plan et de ses règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'offre de service proposée par la MRC de Montmagny pour réaliser l'exercice de révision des outils d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud indique à la MRC de Montmagny qu'elle accepte l'offre de services proposée pour la refonte de ses outils d'urbanisme.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Les municipalités ont le droit depuis le 10 juin 2016 de faire effectuer par leurs salariés permanents les travaux d'entretien, de réparation, de rénovation et de modification, ainsi que certains travaux d'ouvrage de génie civil (article 19 3 et 19 8 de la Loi R-20)

Le directeur remet aux élus une fiche d'information où plusieurs exemples sont mentionnés. Ça facilite la compréhension de ce qui est autorisé et de ce qui ne l'est pas.

VISITE DES BARRAGES (À TITRE INFORMATIF)

Mercredi, le 23 novembre 2016, l'ingénieur de la firme « GROUPE HÉMISPHERE-LÉVIS » est venu visiter le barrage de l'Aqueduc et le barrage à Moriveau. Cette étape s'inscrit dans la future rédaction d'un rapport pour répondre à la Loi sur la sécurité des barrages.

Ce dossier avance lentement mais sûrement.

SOUSSIONS POUR LES PRODUITS CHIMIQUES DE L'EAU POTABLE

Aquatech a demandé des soumissions pour les produits chimiques qui seront utilisés à l'usine de filtration d'eau potable en 2017, voici les résultats (taxes non incluses):

PRODUITS	SOUSSIONNAIRES		
Polymère C-492	Aquasan	Véolia	Univar Canada
	6,49/kg	6,07/kg	4,40/kg
Polymère Zétag	Produits chimiques magnus		
	5,95/kg		
Micro-sable	Véolia	Distribution Glassjet	
	15,43/sac	13,75/sac	

Pass-10	Kemira	
	0,395/kg	
Soude Caustique	UBA	
	1,114/kg	
Hypochlorite de sodium	Javel Bois Franc inc	Produits Sanitaires uniques
	0,47/litre	0,43/litre

À la lumière des résultats, la Municipalité retient les produits chimiques des fournisseurs suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'usine de filtration d'eau potable utilisée de nombreux produits chimiques;
CONSIDÉRANT QU'il est avantageux d'aller en soumission chez différents fournisseurs afin d'obtenir les meilleurs prix possibles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les fournisseurs suivants pour les produits chimiques en 2017;

Polymère C-492	Univar Canada	4,40\$ /kg
Polymère zétag	Produits chimiques Magnus	5,95\$/kg
Microsable	Distribution Glassjet	13,75\$/sac
Pass-10	Kemira Water	0,395\$/kg
Soude Caustique	UBA inc	1,114\$/kg
Hypochlorite de sodium	Produits sanitaires uniques	0,43\$/ litre

QUE les soumissionnaires retenus soient avisés du résultat afin que ces prix entrent en force pour l'année 2017.

SOMMAIRE DES PERMIS ET CERTIFICATS 2016

L'inspecteur de la Municipalité, monsieur Vincent Rioux, dépose le sommaire des permis et certificats qui ont été émis en 2016 en date du 23 novembre 2016. À des fins comparatives, il dépose aussi quelques sommaires d'années antérieures.

RAPPORT DES AMÉLIORATIONS EN PRÉVENTION INCENDIE

Le directeur remet au Conseil un rapport concernant des améliorations qui devraient être apportées au Centre des Loisirs en ce qui regarde la prévention incendie.

Le Conseil prend bonne note de ce rapport. Il va apporter les correctifs nécessaires dans un délai raisonnable.

PROPOSITION D'HORAIRE POUR LES COLLECTES DES MATIÈRES RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES EN 2017

À partir du 1^{er} janvier 2017, ce n'est plus « LES CONCASSÉS DU CAP INC » qui va faire la collecte et le transport des matières recyclables et non-recyclables.

L'entrepreneur qui a été retenu par soumission publiques est « GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC ».

Le nouvel entrepreneur propose un horaire de collecte pour les municipalités de Cap Saint-Ignace, Berthier-sur-mer, Saint-François de la rivière-du-Sud, et Saint-Pierre de la rivière-du-Sud.

Le directeur en remet aux élus une copie. En fait, le seul changement pour Saint-François de la Rivière-du-Sud serait la collecte des conteneurs pour les déchets qui se ferait le lundi aux 15 jours au lieu du mardi. Les conteneurs pour le recyclage continueront à être ramassés le mercredi à tous les 15 jours.

Concernant la collecte des bacs bleus et des bacs verts, elle continuerait à se faire le vendredi. Les encombrants (monstres) seront ramassés le dernier mercredi du mois au lieu du dernier vendredi du mois.

Êtes-vous d'accord avec cette proposition ?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition d'horaire de la firme « GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC » concernant la collecte des matières recyclables et non-recyclables qui va débuter en janvier 2017.

AVIS DE MOTION POUR AMENER UN CHANGEMENT AU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Il est dit dans le contrat de déneigement avec le ministère des Transports ceci :

« Sous réserve d'un règlement adopté par une municipalité, nul ne peut dans les milieux résidentiels où la vitesse permise est de 50km/h ou moins, procéder à des opérations de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900kg sans la présence d'un surveillant circulant à pied devant celle-ci »

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement va autoriser le surveillant devant une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kg de circuler à bord d'un véhicule routier dans les milieux résidentiels où la vitesse permise est de 50km/h ou moins.

PROJET DE RÈGLEMENT # 3-2016

Le directeur général présente un projet de règlement concernant les opérations de déneigement d'un chemin public.

ATTENDU QUE les articles 497 et 626 du Code de la sécurité routière permettant à une Municipalité d'autoriser par règlement, sur tout ou partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge, le surveillant, devant une souffleuse à neige de circuler à bord d'un véhicule routier;

ATTENDU QUE la Municipalité a fait des vérifications pour s'assurer que l'autorisation ne porte pas atteinte à la sécurité du public;

ATTENDU QUE le véhicule utilisé sera une camionnette munie d'un gyrophare sur son toit qui sera allumé en tout temps lors de l'opération de déneigement;

ATTENDU QUE le surveillant sera affecté exclusivement à la surveillance de l'opération de déneigement et à la conduite du véhicule dans lequel il prend place.

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 5 décembre 2016 conformément à l'article 445 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le projet de règlement portant le numéro 3-2016 soit adopté et qu'il soit décrété et statué pour ledit projet de règlement ce qui suit :

Article 1 ENDROITS AUTORISÉS

La Municipalité autorise le surveillant devant une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900kg de circuler à bord d'un véhicule routier dans les milieux résidentiels suivants où la vitesse permise est de 50 km/heure ou moins :

1^{RE} RUE EST 1^{RE} RUE OUEST

2^E RUE EST 2^E RUE OUEST

3^E RUE EST 3^E RUE OUEST

4^E RUE EST 4^E RUE OUEST

5^E RUE EST 5^E RUE OUEST

Avenue Gendron

Rue Boivin

Rue Garant

Chemin St-François Ouest (du # civique 275 au # civique 707)

Rue du l'Étang

Rue du Moulin

Chemin Morigeau (du # civique 1 au # civique 203)

Chemin de l'Aqueduc

Un plan décrivant les secteurs visés est joint en annexe sous la cote « ANNEXE A »

Article 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES

Au cours des derniers mois, les municipalités ont été informées des modifications proposées par le gouvernement au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). Il apparaît important, à l'UPA comme à la FQM, que l'État revoie cette décision et prenne le temps de trouver des solutions qui conviennent à toutes les parties impliquées. En ce sens, l'UPA nous soumet un projet de résolution.

ATTENDU l'apport des producteurs agricoles à la vitalité de nos territoires, et ce, dans toutes les régions du Québec, qui se reflète notamment par des retombées totales de plus de 5,6 G\$ en terme de PIB et plus de 70 000 emplois en 2013;

ATTENDU l'impact de chaque dollar supplémentaire versé en taxes sur la compétitivité des entreprises, dans un contexte où des régimes différenciés existent dans d'autres juridictions en matière de fiscalité foncière agricole, souvent plus avantageux que le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) du Québec;

ATTENDU QUE 8\$ d'actifs sont nécessaires en moyenne à la production de 1\$ de revenu agricole, mais que la valeur des terres peut influencer ce ratio jusqu'à une valeur de 15\$ d'actifs pour 1\$ de revenu selon les régions;

ATTENDU QU'aucune consultation n'a été réalisée préalablement à l'annonce d'une réforme du PCTFA, tant avec les représentants du milieu municipal qu'avec l'Union;

ATTENDU QUE le taux de crédit annoncé ne correspond pas au niveau d'intervention actuel, un taux de 78 % pour les deux premières années de la réforme ne pouvant remplacer la perte du crédit de 85 % sur les taxes liées aux terres dont la valeur est supérieure au seuil de 1 814\$ par hectare, du crédit de 70 % sur les taxes scolaires et du crédit de 100 % sur les premiers 300\$ de taxes;

ATTENDU QUE les chiffres déposés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles montrent que 83 % des exploitations agricoles enregistrées actuellement admissibles au PCTFA seraient affectées négativement par une telle réforme;

ATTENDU l'appui de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération québécoise des Clubs Quads et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec en ce qui concerne le maintien du programme actuel et de l'ouverture d'un dialogue avec l'État et l'Union au sujet de la fiscalité foncière agricole;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ PAR madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- d'appuyer les démarches de l'Union des producteurs agricoles en vue de maintenir le PCTFA dans sa forme actuelle tant et aussi longtemps qu'une réelle refonte de la fiscalité foncière agricole n'aura pas été réalisée;
- de fixer un calendrier de rencontres interministérielles impliquant l'État, le milieu municipal et l'Union visant à aborder les enjeux de la fiscalité foncière agricole au Québec.

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ASSISTANCE TECHNIQUE

La firme Tetra Tech QI inc. offre ses services professionnels pour la réalisation d'une visite terrain par un ingénieur, en compagnie d'un spécialiste en géotechnique (exclus de leur mandat) afin de valider les options possibles pour stabiliser un secteur concerné où s'écoule un pluvial et un sanitaire.

PROPOSITION D'HONORAIRES

Pour réaliser ce mandat, Tetra Tech QI inc. propose de prévoir une enveloppe budgétaire de 1 000\$ (taxes en sus). Les honoraires seront facturés à taux horaire, tandis que les dépenses seront facturées au coûtant, plus 5%. Si requis, ils nous aviseront lorsque l'enveloppe budgétaire sera sur le point d'être atteinte pour planifier la suite.

La Municipalité sera tenue régulièrement informée de l'avancement des travaux.

Êtes-vous d'accord pour leur octroyer ce mandat?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition d'honoraires de « TÉTRA TECH QI INC » qui consiste à prévoir une enveloppe budgétaire de mille dollars (1 000\$) taxes en sus. (référence de l'offre de services : 33758 tt) afin de définir la meilleure stratégie à adopter pour stabiliser ledit secteur une fois pour toute.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) Quel est le nombre d'employés permanents à la Municipalité ?
Trois personnes travaillent à l'année
- 2) Qui va s'occuper de la patinoire ?
Monsieur Réjean Pellerin
- 3) Le directeur général rappelle aux gens présents que l'adoption du budget va se faire lundi le 12 décembre à 20 heures. Cette séance spéciale est publique.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset,
 APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy,
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance régulière est levée.

La séance régulière se termine à 20 h 52.

Rénald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 12 décembre 2016, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Patrick Laliberté, Richard Fiset, Rémi Montminy, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 189-2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau
 APPUYÉ par madame Huguette Blais
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

PRÉSENTATION, DISCUSSION ET ADOPTION DU BUDGET 2017

La présente séance spéciale vise uniquement à présenter, à discuter et à adopter le budget municipal 2017 et le programme des dépenses en immobilisations.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue au public et demande au directeur général de présenter le budget 2017 dans ses grandes lignes et d'attirer l'attention là où il y a des changements.

L'exercice complété, le directeur général demande au Conseil municipal s'il adopte le budget 2017.

Résolution No 190-2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy
 APPUYÉ par monsieur Richard Fiset
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget suivant pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2017 pour les fins administratives des divers services aux contribuables et l'établissement du taux des taxes foncières, des taxes spéciales ainsi que les compensations reliées aux services municipaux qui génèrent l'ensemble des coûts de la gestion municipale;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le programme des dépenses en immobilisation pour 2017, soit :

- BORDURES DE RUE ET ASPHALTAGE DANS LE NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
- INSTALLATION DE LUMIÈRES DE RUE DANS LE NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
- RESTAURATION DE 15 À 20 FENÊTRES AU PAVILLON BÉDARD

BUDGET 2017

	BUDGET 2016	BUDGET 2017	ÉCART \$
REVENUS			
Taxe foncière municipale .82¢	1 348 915	1 404 222	55 307
Taxe foncière Sécurité publique .12¢	188 221	205 496	17 275
Assainissement opération	49 648	52 104	2 456
Assainissement AIDA	21 715	23 089	1 374
Assainissement PADEM	24 688	25 750	1 062
Eau potable immobilisation	153 444	160 715	7 271
Eau potable opération	170 244	178 780	8 536
Service enlèvement vidanges (108\$)	93 312	95 040	1 728
Collecte sélective (56\$)	39 536	40 712	1 176
Éclairage public (30\$)	11 550	11 640	90
Ramassage neige (110\$)	14 300	14 300	0
Boues fosses septiques (102\$)	25 500	26 427	927
Cour d'eau Corriveau et Paradis	4 261	7 182	2 921
Compensation École	6 564	16 714	10 150
Terres publiques	3 696	3 696	0
Bonification compensations	10 150	0	-10 150
Entraide municipale	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	35 364	35 475	111
Service dette eau (Berthier-St-Pierre)	194 315	195 491	1 176
Maison Paroisse, loyers	12 480	12 660	180
Pavillon Bédard, loyers	24 360	24 720	360
Urbanisme (vente terrain)	25 000	25 000	0
Sécurité publique	500	500	0
Hygiène du milieu (raccordement etc.)	2 000	2 000	0
Administration, photocopies etc.	2 000	2 000	0
Transport, équipe. Rte 228, SQ	8 500	18 000	9 500
Permis municipaux	2 500	2 500	0
Droit de mutation	15 000	15 000	0
Amendes SQ	3 000	3 000	0
Intérêts arrérage de taxes	8 000	8 000	0
Redevances carrières	10 000	10 000	0
Subvention collecte sélective	30 000	30 000	0
Ministère des Transports	30 000	20 000	-10 000
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Pavillon Bédard	12 000	12 000	0
Subvention assainissement des eaux	129 000	129 000	0
Pacte rural	8 400	16 100	7 700

LOISIRS			
Location salle	5 000	5 000	0
Bar	5 400	3 500	-1 900
Badminton	100	0	-100
Hockey cosom	200	200	0
Permis réunion (remb.)	250	700	450
Local des Jeunes	500	700	200
Piscine	2 700	1 700	-1 000
Camp de jour	15 000	20 000	5 000
Club de Fer	200	0	-200
Club Pétanque	100	0	-100
Programmation loisirs	2 000	1 700	-300
TOTAL DES REVENUS	2 829 444	2 940 644	111 200
DÉPENSES			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Administration	50 758	53 652	2 894
Quote-part MRC-Législation	5 539	5 604	65
Cour municipale coût fixe	900	1 000	100
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Salaire directeur général	55 210	67 762	12 552
Salaire dir. adjointe	47 911	48 390	479
Salaire secrétaire	9 202	9 294	92
Avantage sociaux	18 682	20 500	1 818
Frais déplacement bureau	300	300	0
Frais de poste	6 000	6 000	0
Téléphone bureau	3 000	3 500	500
Publicité-information	5 000	5 000	0
Frais de colloque	150	1 000	850
Sociaux communautaire	5 000	5 000	0
Transport adapté	5 500	5 500	0
Service informatique	500	1 000	500
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	1 000	1 000	0
Service juridique	10 000	10 000	0
Vérification	15 000	15 000	0
Contrat service informatique	3 600	4 250	650
Site Web	500	2 500	2 000
Internet haute vitesse	1 600	1 500	-100
Évaluation et mutations	300	500	200
Azimut (géomatique)	250	250	0
Formation & perfectionnement	300	1 000	700
Mise à jour codes municipaux	350	500	150
Assurances feu, responsabilité...	59 996	59 996	0
Société Mutuelle de prévention	1 271	1 271	0
Cotisation, contribution	2 000	2 000	0
Entretien photocopieur	4 500	5 500	1 000
Équipement informatique	500	1 000	500
Fourniture bureau	2 800	2 800	0
Contribution journal L'Écho	8 000	8 000	0
Remb. taxes années antérieures	1 500	1 500	0
IMMEUBLES MUNICIPAUX			
Salaire employés	2 000	2 000	0
Avantages sociaux	363	369	6
Entretien Maison Paroisse	25 500	25 500	0

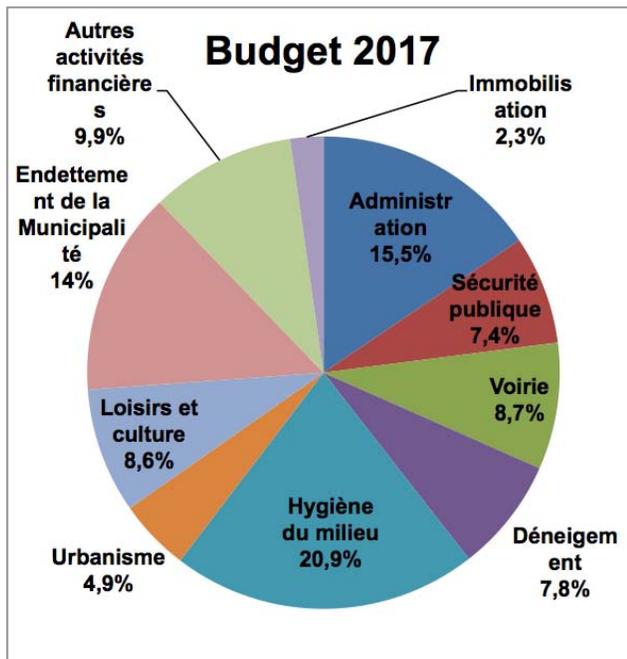
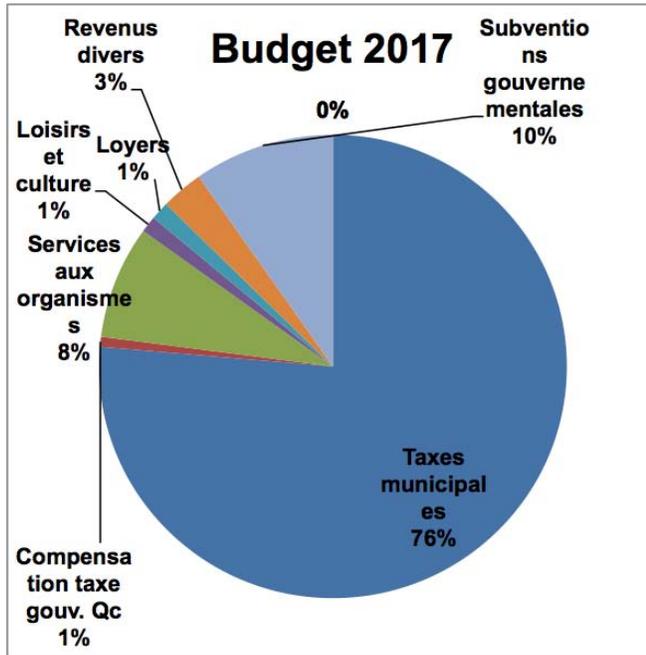
Entretien Pavillon Bédard	20 500	20 550	50
Entretien Annexe M. Paroisse	400	500	100
Entretien Atelier	100	100	0
Greffe		7 919	7 919
Quote-part MRC évaluation	46 155	46 379	224
TOTAL:	423 637	456 886	33 249
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Service Sûreté du Québec	129 379	137 325	7 946
Administration	29 526	30 135	609
Radio	2 000	2 000	0
Immatriculation	1 500	2 350	850
Téléavertisseur	2 500	2 500	0
Frais de formation	5 000	4 000	-1 000
Entraide municipale	3 500	3 500	0
Permis brûlage	150	150	0
Location équipement incendie	750	750	0
Entretien équipements-véhicules	7 100	8 250	1 150
Caserne incendie	2 500	2 000	-500
Essence & diesel	500	1 500	1 000
Chauffage Caserne incendie	3 000	3 000	0
Matériel divers	6 000	5 000	-1 000
Fournitures bureau + informatique	800	500	-300
Détecteur de gaz	500	500	0
Appareils respiratoires	1 000	1 000	0
Échelles	300	300	0
Vêtements	6 000	6 000	0
Électricité Caserne incendie	2 200	2 200	0
Extincteurs	750	750	0
Autres objets - Divers	100	100	0
Atelier Mécanique	595	358	-237
Quote-part MRC incendie	4 442	4 041	-401
TOTAL:	210 092	218 209	8 117
TRANSPORT (VOIRIE)			
Administration	72 736	73 670	934
Service scientifique et génie	10 000	10 000	0
Immatriculation véhicules	5 500	5 500	0
Registre exploitants véhicules lourds	132	135	3
Fauchage des chemins	7 500	7 600	100
Location machinerie	5 000	7 000	2 000
Signalisation (matériel)	4 000	4 000	0
Entretien chemins, rues, ponceaux	20 000	20 000	0
Ponts	2 000	2 000	0
Entretien réparation machinerie	21 800	22 000	200
Trottoirs	1 000	1 000	0
Couper bordure entrée charretière	1 500	1 500	0
Lignage de rue	6 000	6 000	0
Gravier, sable, ciment	12 000	12 000	0
Asphalte	45 000	45 000	0
Essence machinerie	4 200	4 000	-200
Pièces et accessoires	7 000	7 000	0
Fourniture bureau + informatique	100	150	50
Atelier mécanique	24 167	24 248	81
Signalisation	4 718	2 363	-2 355
TOTAL VOIRIE:	254 353	255 166	813

TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)				
Administration	78 511	80 590	2 079	
Radios	1 000	1 000	0	
Immatriculation véhicules	3 700	3 700	0	
Location bélier mécanique	3 000	3 000	0	
Location machinerie	2 000	2 000	0	
Entretien, réparation véhicules	41 600	43 500	1 900	
Entretien Garage	2 000	2 000	0	
Sable et sel	10 000	25 000	15 000	
Essence diesel	35 000	30 000	-5 000	
Huile à chauffage	6 000	5 000	-1 000	
Pièces et accessoires	4 000	4 000	0	
Lames de charrue	4 000	8 000	4 000	
Vêtements	2 000	1 000	-1 000	
Électricité Garage	3 500	4 000	500	
Trousse premiers soins	100	100	0	
Réclamation pour dommages	2 000	2 000	0	
Contrat déneigement -Site patrimonial	2 373	2 383	10	
Déneigement trottoirs	3 700	4 500	800	
Ramassage neige (secteur village)	8 000	8 000	0	
TOTAL DÉNEIGEMENT:	212 484	229 773	17 289	
Éclairage public (Hydro-Québec)	8 500	8 500	0	
Entretien réseau d'éclairage	2 000	2 000	0	
TOTAL TRANSPORT	477 337	495 439	18 102	
HYGIÈNE DU MILIEU				
USINE D'EAU POTABLE				
Frais poste (échantillon d'eau potable)	700	1000	300	
Téléphone	1 600	1 600	0	
Hon. prof. Aquatech (eau potable)	108 000	110 000	2 000	
Service alarme	550	550	0	
Analyses échantillons d'eau potable	3 500	6 000	2 500	
Assurances	12 000	12 000	0	
Usine d'eau potable	11 000	12 000	1 000	
Poste surpresseur (St-Pierre)	100	100	0	
Produits (eau potable)	8 000	8 000	0	
Chlore	5 500	4 500	-1 000	
Pass	29 800	35 000	5 200	
Polymère	2 900	3 000	100	
Oxygène	17 000	17 500	500	
Soude caustique	6 100	6 100	0	
Diesel coloré génératrice	500	500	0	
Pièces accessoires	5 000	3 000	-2 000	
Fourniture bureau + informatique	500	500	0	
Électricité usine de filtration	58 000	61 000	3 000	
Électricité poste surpresseur	1 400	1 400	0	
Électricité compteur d'eau St-Pierre	250	300	50	
AQUEDUC				
Administration	11 632	11 860	228	
Hon. Professionnel		10 000	10 000	
Location machinerie	10 000	15 000	5 000	
Borne-fontaine	7 000	4 000	-3 000	
Poste de chloration	100	100	0	
Barrage-réservoir	4 000	4 000	0	
Pièces et accessoires (aqueduc)	5 000	6 000	1 000	

ASSAINISSEMENT DES EAUX			
Administration	595	595	0
Frais poste (échantillon eau usée)	500	400	-100
Hon.prof. Aquatech (eau usée)	16 000	17 000	1 000
Analyses échantillons d'eau usée	5 000	4 000	-1 000
Assainissement opération (entretien)	9 000	9 000	0
Électricité Ass. eaux	17 000	19 000	2 000
ÉGOUT			
Administration	577	1 160	583
Location machinerie	7 000	7 000	0
Pièces et accessoires	4 000	4 000	0
Rémunération (vidanges) + avantages	2 331	2 331	0
Enlèvement ordures (contrat)	52 000	58 302	6 302
Site d'enfouissement	79 000	80 000	1 000
Traitement matières recyclables	9 000	12 500	3 500
Régie l'Islet-Montmagny	1 600	1 600	0
Récupération peinture-ordinateur	1 500	1 500	0
Récupération et recyclage pneus	500	500	0
Conteneurs Garage municipal	16 000	16 000	0
Quote-part MRC gestion matières résiduelles	2 628	2 391	-237
Quote-part MRC Boues fosses septiques	25 398	30 600	5 202
Quote-part MEC Cours d'eau	1 871	1 702	-169
TOTAL:	561 632	604 591	42 959
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Transfert Société de développement	15 000	15 000	0
Honoraires inspecteur municipal	15 000	15 000	0
Modification règ. d'urbanisme	6 000	6 000	0
Quote-part MRC-urbanisme	74 068	71 236	-2 832
Stratégie touristique	3 000	3 000	0
Administration (Sites publics)	1 475	1 475	0
Avantages sociaux	225	225	0
Enseignes (Noms de rues)	20 000	0	-20 000
Entretien	7 800	8 500	700
Parc Olivier Tremblay et Franco-Fun	1 000	1 000	0
Électricité	1 200	1 200	0
Comité d'embellissement	9 804	10 000	196
TOTAL:	154 572	132 636	-21 936
HLM			
Contribution 10% déficit HLM	10 590	12 000	1 410
TOTAL:	165 162	144 636	-20 526
LOISIRS ET CULTURE			
Administration	64 081	71 512	7 431
Droit d'auteur	250	250	0
Permis alcool-réunions	1625	1950	325
Formation	300	300	0
Salle communautaire + annexe	10500	10500	0
Bâtisses	2000	2000	0
Terrain	3800	3800	0
Location terrain stationnement Loisirs	1400	1400	0
Fournitures cuisine	300	300	0
Boisson	4000	4000	0
Local des Jeunes	600	1000	400
Matériel divers entretien	1400	1500	100

Huile à chauffage	20000	16000	-4 000
Pièces et accessoires	2000	3500	1 500
Équipement	700	700	0
Fourniture bureau, informatique	120	620	500
Électricité	12000	11000	-1 000
Contrat déneigement	2100	2075	-25
Soccer	250	250	0
Baseball	500	500	0
Patinoire	1000	1000	0
Piscine (Salaires + entretien)	18252	18612	360
Camp de jour (Salaires + entretien)	48359	54823	6 464
Programmation Loisirs	3975	3700	-275
Support technique Bibliothèque	150	150	0
Contribution Bibliothèque du Rocher	5 950	5 950	0
Loyer local Bibliothèque	4 200	4 200	0
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0
Politique familiale	3 000	3 000	0
Tournée des vainqueurs	500	500	0
Support aux athlètes	500	500	0
Supralocal	22 950	25 000	2 050
TOTAL:	238 262	252 092	13 830
FRAIS DE FINANCEMENT			
Intérêts développement domiciliaire	11945	9013	-2 932
Intérêts emprunt PADEM	12 863	11 103	-1 760
Intérêts emprunt AIDA	1 932	1 679	-253
Intérêts emprunt URBANISATION	3 627	3 150	-477
Intérêts honoraires prof. ass. eaux	2 208	1 956	-252
Intérêts camion incendie	4 561	4 368	-193
Intérêts recherche eau potable	3 056	2 758	-298
Intérêts honoraires prof. eau potable	3 972	2 627	-1 345
Intérêts usine eau potable	57 725	55 839	-1 886
Intérêts emprunt équipements	12 051	11 259	-792
Intérêts emprunt ch. St-François Est	9 746	9 058	-688
Intérêts emprunt camion pompiers	3 364	2 224	-1 140
Intérêts emprunt déficit 2014	3 210	4 513	1 303
TOTAL:	130 260	119 547	-10 713
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT			
Frais bancaires	4 000	4 000	0
TOTAL:	4 000	4 000	0
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Remboursement en capital			
Capital développement domiciliaire	42 836	44 557	1 721
Capital emprunt PADEM	124 090	128 757	4 667
Capital emprunt AIDA	18 560	19 336	776
Capital emprunt URBANISATION	34 787	36 158	1 371
Capital honoraires prof. ass. eaux	20 853	21 849	996
Capital camion incendie	14 500	14 800	300
Capital recherche eau potable	10 500	10 800	300
Capital honoraires prof. eau potable	21 736	16 300	-5 436
Capital Usine eau potable	183 500	189 200	5 700
Capital emprunt équipements	29 800	30 700	900
Capital emprunt ch. St-François Est	24 100	24 700	600
Capital emprunt camion pompiers	18 410	13 800	-4 610
Capital emprunt déficit 2014	17 564	28 000	10 436

TOTAL :	561 236	578 957	17 721
TRANSFERT ÉTAT ACTIVITÉS INVESTISSEMENT			
IMMOBILISATIONS	58 051	66 512	8 461
TOTAL:	58 051	66 512	8 461
GRAND TOTAL DÉPENSES:	2 829 669	2 940 869	111 200
Augmentation de 4 %			
Évaluation imposable total 2017	171 246 700		
Proportion médiane		100%	



MISE AU POINT CONCERNANT LE RÈGLEMENT NO 221-2010

La Municipalité a obtenu en 2011 un prêt de 300 000\$ pour la mise en place des infrastructures dans le nouveau développement domiciliaire. C'est un prêt sur quinze (15) ans à taux réduit (3,35%) qui a été obtenu dans le cadre du programme de prêts à taux réduits d'infrastructures municipales.

Contrairement à un emprunt régulier, ce prêt est à taux fixe, c'est-à-dire que pendant toute sa durée de quinze (15) ans, le taux annuel va être de 3,35%.

Le remboursement annuel (capital et intérêts) est de 25 770,43\$ et le montant est versé à Financement Québec le 3 octobre de chaque année par prélèvement automatique.

La firme comptable (Grant, Thornton) demande d'adopter une résolution qui va signifier que le solde disponible du règlement No 221-2010 a été utilisé pour rembourser le capital et les intérêts dudit règlement.

Résolution No 193-2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud assure que le solde disponible pour le règlement No 221-2010 a été utilisé pour rembourser le capital et les intérêts (25 770,43) dudit règlement.

AVIS DE MOTION (COURS D'EAU CORRIVEAU ET PARADIS)

Un avis de motion est présenté pour signifier que des travaux d'entretien ont été faits dans les cours d'eau Corriveau et Paradis à la demande de FERME LEDZEP (Jocelyn Campagna), FERME CHANTEROSE (Rosaire Blais) et FERME LARÉ (Bernard Fiset)

Résolution No 197-2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QU'un avis de motion est présenté pour annoncer qu'un règlement va être adopté lors d'une prochaine séance concernant des travaux d'entretien qui ont été faits dans les cours d'eau Corriveau et Paradis à la hauteur des lots 3 475 204P, 3 475 205, 3 475 206P et 3 475 207;

QUE les demandeurs de ces travaux en l'occurrence FERME LEDZEP, FERME CHANTEROSE ET FERME LARÉ se voient imposer une taxe spéciale portant la mention « Travaux d'entretien dans les cours d'eau Corriveau et Paradis ».

MISE AU POINT CONCERNANT LE RÈGLEMENT 198-2005

Le règlement d'emprunt No 198-2005 concerne la construction de l'usine d'eau potable. Il y était décrété un emprunt de 8 186 993\$ remboursable en vingt (20) ans. Le Gouvernement du Québec en assurait 50% de l'emprunt.

Un règlement d'emprunt est refinancé à tous les cinq (5) ans. Ce dernier l'a été en mars 2012. À l'heure actuelle, il y a un solde de 3 934\$ de disponible et qui doit être affecté au remboursement de ce règlement d'emprunt. Le hic, c'est que ce solde de 3 934\$ ne peut être affecté audit règlement d'emprunt avant qu'il ne soit refinancé, soit en mars 2017.

Aujourd'hui, nous pouvons affecter ce solde de 3 934\$ au refinancement du règlement d'emprunt No 198-2005 qui vient à échéance le 21 mars 2017.

Le directeur général va contacter le MAMOT pour signifier qu'un montant de 3 934\$ devra être déduit du montant à refinancer de 2 358 000\$. Cette formalité va se faire par voie électronique.

Est-ce que la Municipalité donne son aval?

Résolution No 196-2016

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt No 198-2005 qui est combiné avec le règlement d'emprunt No 203-2006 (achat du camion incendie Autopompe) est à refinancer le 21 mars 2017;

CONSIDÉRANT QU'il y a un solde de disponible de 3 934\$ qui doit être affecté à ce règlement d'emprunt No 198-2005;

CONSIDÉRANT QU'il ne peut être affecté à ce règlement d'emprunt que lors d'un refinancement;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

● APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau
● ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud auto-
● rise le directeur général à affecter ce solde de 3 934\$ au refinancement de l'emprunt échéant le 21 mars 2017;
● QUE l'affectation de ce solde fasse en sorte que le refinancement de l'emprunt passe de 2 358 000\$
● à 2 354 000\$.

● AIDE FINANCIÈRE POUR RÉALISATION D'ÉTUDES

● Le 1^{er} octobre dernier, le ministre monsieur Martin Coiteux a annoncé l'offre d'une aide financière pour la réali-
● sation d'études de mise en commun de services incendie. Un budget de 500 000\$, sera disponible annuellement
● pour ces études.

● Cette aide financière permettra de soutenir la réalisation d'étude d'opportunité visant une mise en commun
● volontaire d'équipement, d'infrastructures, de services ou d'activités en sécurité incendie, le tout en respect de
● la Loi sur la sécurité incendie.

● Est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est intéressée à une telle étude de mise en
● commun ? oui

● Résolution No 197-2016

● CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun déboursé à faire pour profiter de cette opportunité d'aide financière;

● CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'une telle étude sur la mise en commun volontaire soit d'équipements ou
● de services peut permettre de mieux connaître ses points forts et ses points faibles;

● IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy,

● APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,

● ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

● donne son aval pour la réalisation d'études de mise en commun de services incendie, le tout en respect de la Loi
● sur la sécurité incendie.

● VARIA

● Le directeur remet aux élus un tableau à jour de tous les emprunts contractés par la Municipalité.

● LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

● Résolution No 198-2016

● IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

● APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

● ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la séance spéciale soit levée.

● La séance spéciale se termine à 20 h 25.

● Adopté unanimement

● Rénaud Roy, Maire

● Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

● Je, Rénaud Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-
● verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bonne
année
2017

BERNARD 
GÉNÉREUX DÉPUTÉ

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA WWW.BERNARDGENEREUX.CA 1-800-668-1280

Recyclage de voiture

Argo

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net

Auto PLACE
MAINTENANCE RÉPARATION

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

Entreprises devenez membre!

Votre journal communautaire vous invite à être nombreux à devenir membre en cette année du 25^e anniversaire. Il en coûte 5\$ pour les membres individuels et 25\$ pour les membres organismes. Nouveauté: Les entreprises peuvent désormais devenir membre au coût de 50\$. Nous visons toujours un objectif de 100 membres en cette année du 25^e.



Membre organisme

Club de pétanque
Cercle de fermières
Club FADOQ St-François
Bibliothèque du Rocher
Société de conservation du patrimoine

Jean-Yves Lamonde
Lorraine Lamonde
Ghislaine Théberge
Élisabeth Gaudreau
Léo Boucher
Louisette Gourgues
Gilles Buteau
Ghislaine Robin
Marguerite Morin
Raynald Laflamme
Marie Laflamme
Monique Laliberté
Jean-Yves Gosselin
Louis-Marie Garant
Jacques Boulet
Lucille Kirouac
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Albert Proulx
Cécile Rémillard
Chantal Chouinard
Philippe Lamonde
Bernadette Corriveau
Étiennette Bélanger
Michel Raby
Dominique Lamonde
Suzy Godbout
Monique Campagna
Joseph-Aimé Blais
Martine Martineau
Huguette Bouffard

Denis Boulet
Denise Roy
Doris Gendron
Jean Corriveau
Ernest Lachance
Julienne Lamonde
Joachim Lacroix
Jeannette Cloutier

Liste à jour 29 décembre 2016

Membre individuel

Jean-Marc Gosselin
Wilfrid Marceau
Bélangère Noël
Nicole Fortin
Mireille Fournier
Rose-Anne G. Laliberté
Calixte Laliberté
Louise Théberge
Fernand Bélanger
Richard Côté
Noëlla Tremblay
Jean-Dominique Rousseau
Marcel Morin
Lise Carom
Denis Blais
Colette Boutin
Nicole Labonté
Rosaire Couture

LA MALADIE D'ALZHEIMER



1,1 million de Canadiens sont directement ou indirectement touchés par une maladie cognitive.

Pour les gens atteints d'Alzheimer, l'éducation et certaines modifications dans le mode de vie peuvent faire toute la différence. Voici quelques conseils généraux :

- Établir une routine : lever, toilette, habillage, repas à heures fixes;
- Au besoin, des vêtements et des chaussures munis d'attaches autoadhésives (velcro) peuvent faciliter l'habillement;
- Favoriser un environnement sécuritaire;
- Utiliser des calendriers et des horloges afin de favoriser l'orientation dans le temps;
- Installer des lampes (veilleuses) pour faciliter les déplacements nocturnes.

Consultez votre professionnel de la santé pour en apprendre davantage.

Proxim

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

INVESTIR DANS UN REER POUR EN PROFITER MAINTENANT ET PLUS TARD



L'ÉCONOMIE D'IMPÔT

Le principal avantage du régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est le report d'impôt qu'il permet. Une cotisation à votre REER vous fait bénéficier d'une déduction dans le calcul de vos revenus, ce qui a pour effet une réduction d'impôt selon votre taux d'imposition actuel.

Généralement, les cotisations au REER sont faites durant la période de votre vie où votre taux d'imposition est le plus élevé. Oui, à la retraite vous aurez aussi à payer de l'impôt sur vos retraits d'un REER ou d'un FERR. Toutefois, il est fort probable que vos revenus de retraite soient moindres que vos revenus d'emploi et votre taux d'imposition devrait être moins élevé.

Ainsi, en cotisant à un REER aujourd'hui, vous récupérez généralement plus d'impôt que ce que vous aurez à payer à la retraite.

L'ABRI FISCAL

Autre avantage du REER : tant que votre actif demeure dans un REER, vos placements fructifient à l'abri de l'impôt.

Et plus encore...

Enfin, il ne faut pas oublier que le REER peut être utile pour d'autres projets que la retraite, comme l'achat d'une première propriété ou le retour aux études.

Le REER est donc un outil à considérer, peu importe votre situation financière et votre âge. Vous en profitez maintenant et plus tard!

De bons conseils, ça rapporte

Parlez-en à votre conseiller de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer pour investir dès maintenant dans votre REER.

	AUJOURD'HUI COTISATION AU REER	À LA RETRAITE RETRAIT DU REER
MONTANT	5 000 \$	5 000 \$
Taux marginal d'imposition	40 %	30 %
Économie d'impôt aujourd'hui	(2 000 \$)	
ou impôt à payer à la retraite		(1 500 \$)



1^{ER} MARS 2017

DATE LIMITE POUR COTISER AU REER

1 800 CAISSES • DESJARDINS.COM/REERCELI

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927 ou 1 866 259-7786



Desjardins

**Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer**